AR Prefecture

005-200052801-20191002-2019028TECTES-DE
Reçu le 08/10/2019
Publié le 08/10/2019

PETR
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS

Conseil syndical n°22 du : 2 octobre 2019

Délibération n° : 2019.028

Objet : TRANSITION ECOLOGIQUE CTES Animation 2020-2021

Par suite d'une convocation en date du 19 septembre 2019, les membres composant le Conseil syndical du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras** se sont assemblés en la Mairie de Villard Saint Pancrace le 2 octobre 2019 sous la présidence de Monsieur Pierre LEROY, Président du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Secrétaire de séance : Sébastien FINE

Etaient présents, absents, excusés, ou représentés :

Titulaires		Suppléants	
Communauté de communes du Briançonnais - 5 Voix			
Maurice DUFOUR	*Absent*	Francine DAERDEN	*Absente*
Gérard FROMM	**Présent**	Sébastien FINE	**Présent**
Pierre LEROY	**Présent**	Romain GRIZKA	*Absent*
Thierry BOUCHIE	**Présent**	Éric PEYTHIEU	*Absent*
Martine ALYRE	**Présente**	Jean Pierre SEVREZ	*Absent*
Communauté de communes du Guillestrois Queyras – 4 voix			
Christian LAURENS	**Présent**	Valérie GARCIN EYMEOUD	*Absente*
Bernard LETERRIER	**Présent**	Dominique MOULIN	*Absent*
Serge LAURENS	**Présent**	Maxime BERARD	*Absent*
Max BREMOND	**Présent**	Jean Louis BERARD	*Absent*
Communauté de communes du Pays des Ecrins -2 voix			
Serge GIORDANO	**Présent**	Cyrille DRUJON D'ASTROS	*Absent*
Gérard GUIMBERT	**Présent**	Jean-Robert RICHARD	*Absent*

***

VU

Les statuts du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras qui permettent à la structure de mettre en place des missions à l'échelle du territoire et cela pour le compte des 3 EPCI et notamment sur la transition écologique et d'assurer l'ingénierie des projets issus du programme d'action ou d'intérêt du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras ;

Le soutient de la Préfecture des Hautes Alpes et notamment l'intérêt du ministère de la transition écologique et solidaire sur les actions du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras ;

Le plan d'action du Plan Climat Air Energie Territorial et l'orientation 0 du Contrat de Transition Ecologique et Solidaire qui mettent en avant l'importance d'une animation territoriale ;

Les travaux déjà menés par le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras sur la thématique transition énergétique et station dans le cadre de l'orientation 3 du Contrat de Transition Ecologique et Solidaire ;

La décision de bureau du 4 septembre 2019.

CONSIDERANT

Que le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras, dans ses missions souhaite poursuivre la dynamique énergie initiée par le Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte, le Plan Climat Air Energie Territorial, les Certificats d'Economie d'Energie et le Contrat de Transition Ecologique et Solidaire ;

AR Prefecture

005-200052801-20191002-2019028TECTES-DE
Reçu le 08/10/2019
Publié le 08/10/2019

PETR

• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES ARRONDISSEMENT DE BRIANCON
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS
Conseil syndical n°22 du : 2 octobre 2019
Délibération n° : 2019.028
Page 2 sur 2

Objet : TRANSITION ECOLOGIQUE CTES Animation 2020-2021

Que les élus souhaitent poursuivre les travaux, missions et engagements de transition énergétique et écologique du territoire.

APRES EN AVOIR DELIBERE ET VOTE PAR :

Nombre de membres en exercice		11	Nombre de suffrages		11
Nombre de membres présents		11	Nombres de membres représentés		0
Nombre de suffrages exprimés			11		
Pour	11	Contre	0	Abstention	0

LE CONSEIL SYNDICAL

Décide qu'une mission transition énergétique et station soit mise en place et portée par le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras ;

Décide que le programme s'articule autour de 3 grands axes qui sont la continuité du travail déjà mis en place de janvier 2019 à juin 2020 :

- Encourager et développer la dynamique sur l'orientation 3 du contrat de transition écologique et solidaire : Sobriété, production et stockage des énergies renouvelables
- Suivre et mettre en œuvre le CTES à travers son orientation 3
- Apporter une attention particulière à la gestion de l'énergie en stations

Décide que le calendrier prévisionnel sera du 01 Juillet 2020 au 31 décembre 2021 mais que le début pourra être modifié au vue de la date de décision d'attribution de subvention FNADT ;

Dédie des moyens de fonctionnement à cette mission, dont du personnel et des stagiaires ;

Approuve le plan de financement pour 18 mois comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Frais salariaux	55 000 €	FNADT	50 000 €
Frais de déplacement	2 000 €	AUTOFINANCEMENT	10 000 €
Communication, réunions, fonctionnement	3 000 €		
TOTAL	60 000 €	TOTAL	60 000 €

Décide de solliciter le montant de 50 000 € de subvention FNADT ;

Décide de solliciter pour l'autofinancement les EPCI à hauteur de 10 000€ répartis sur 2 années budgétaires et au prorata de leur taux de participation au PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras soit :

- Communauté de communes du Briançonnais : 1 800 euros en 2020 et 3 600 euros en 2021 ;
- Communauté de communes du Guillestrois Queyras : 867euros en 2020 et 1 733 euros en 2021 ;
- Communauté de communes du Pays des Ecrins : 667 euros en 2020 et 1 333 euros en 2021.

Autorise le Président à signer toutes conventions, actes ou partenariats en lien avec ce projet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil syndical.

Le Président,
Pierre LEROY